



[www.randoqueyras.com](http://www.randoqueyras.com)

04 92 45 04 29

- FICHE DESCRIPTIVE -

LIBERTÉ 2020

## LE STEVENSON SUD

**Randonnée en liberté de Chasseradès à St Jean du Gard  
8 jours / 7 nuits**



1878 - 2020, Après le passage de Robert Louis Stevenson en Cévennes, l'un des maîtres incontestables du roman d'aventure, nous vous proposons en suivant les pas de l'écrivain, de découvrir ou de redécouvrir, en partant du village de Chasseradès, la Lozère du granite pays de montagnes et de la Bête du Gévaudan, les Cévennes aux vallées étroites et lumineuses dans le Parc National, véritables balcons de la Méditerranée, pour enfin arriver à Saint Jean du Gard.

**DESTINATIONS QUEYRAS  
8 ROUTE DE LA GARE – 05600 GUILLESTRE – FRANCE  
Tel : (+33) 04 92 45 04 29**

e-mail : [contact@randoqueyras.com](mailto:contact@randoqueyras.com) - web : [www.randoqueyras.com](http://www.randoqueyras.com)

# **PROGRAMME**

## **Jour 1**

### **Arrivée à Chasseradès**

Installation en fin d'après midi. Possibilité de laisser votre véhicule sur le parking de l'hôtel.  
Nuit et repas en hôtel

## **Jour 2**

### **Chasseradès – Le Bleymard 15 km et 500 m dénivelé (4 à 5 heures de marche)**

De Chasseradès montée sur la montagne du Goulet, puis descente en passant à proximité de la source du Lot pour rejoindre le village du Bleymard avec un magnifique panorama sur les Cévennes.

Nuit et repas en hôtel

## **Jour 3**

### **Le Bleymard – Le Pont de Montvert 18 km et 650 m dénivelé (5 à 6 heures de marche)**

Traversée du massif granitique du Mont Lozère en passant au pic de Finiels (1699m) sommet le plus haut du département de la Lozère. Descente dans la haute vallée du Tarn où se situe le Pont de Montvert. La ville fut, le 24 juillet 1702, le point de départ de la guerre des camisards, marqué par l'assassinat de l'abbé du Chayla.

Nuit et repas en hôtel

## **Jour 4**

### **Le Pont de Montvert- Florac 28 km et 650 m dénivelé (7 à 8 heures de marche)**

Le sentier monte sur le massif du Bougès (alt 1 440 m) en plein pays camisard. Descente dans la vallée du Tarn par le col du Sapet et une piste forestière pour rejoindre Florac.

Nuit à et repas en hôtel

## **Jour 5**

### **Florac- Cassagnas 19 km et 350 m dénivelé (4 à 5 heures de marche)**

Stevenson a emprunté la vallée encaissée de la Mimente pour entrer dans les Cévennes. Le chemin suit l'ancienne voie ferrée pour rejoindre la commune de Cassagnas.

Nuit et repas en chambre d'hôtes

## **Jour 6**

### **Cassagnas – Saint Germain de Calberte 15 km et 380 m dénivelé (4 heures de marche)**

L'itinéraire s'enfonce dans les forêts de châtaigniers où de nombreux combats se déroulèrent pendant la guerre des camisards.

Nuit et repas en hôtel

## **Jour 7**

### **Saint Germain de Calberte - St Jean du Gard 21 km et 350 m dénivelé ( 5 à 6 heures de marche)**

Le sentier suit la vallée et monte au col de Saint Pierre sur la corniche des Cévennes. Descente sur Saint Jean du Gard avec une vue sur les Cévennes Méditerranéennes.

Nuit et repas en hôtel

## **Jour 8**

Fin du séjour après le petit-déjeuner

# **FICHE PRATIQUE**

## **ACCUEIL**

Le jour 1 à Chasseradès en fin d'après-midi.

## **ACCÈS EN TRAIN**

Aller : Gare SNCF de Chasseradès (Ligne Mende / Chasseradès et La Bastide / Chasseradès)

Gare SNCF de La Bastide : 04 66 46 02 06

Retour : Autocar entre St Jean du Gard et la gare Alès [www.ntecc.fr](http://www.ntecc.fr) Tel : 04 66 52 31 31

- Gare SNCF d'Alès (04.66.78.29.03). Puis correspondance gare de Nîmes

## **ACCÈS EN VOITURE**

Aller : Chasseradès se situe en Lozère.

A partir de Mende, prendre la N88 direction Le Puy-en-Velay, puis la D6 direction Chasseradès.

À partir du Puy-en-Velay, prendre la N88, puis la D906 jusqu'à la Bastide Puylaurent puis la D6 jusqu'à Chasseradès.

Carte Michelin N° 8.

Retour : Vous pouvez réserver auprès de la Malle Postale Tel : 04 71 21 79 pour revenir de Saint Jean du Gard à Chasseradès (30€/pers)

## **DISPERSION**

Le jour 8 après le petit-déjeuner

## **NIVEAU**

### **3 chaussures**

4 à 7 heures de marche avec des dénivelés de 300 à 600 mètres. Pas de difficulté technique

## **HEBERGEMENT**

- Hébergement : hôtel – chambre d'hôtes

Il se peut que la douche et les WC se trouvent sur le palier ou à l'étage dans certains hébergements.

- Repas : les dîners et les petits déjeuners sont pris dans les hébergements (sauf jour 6 pour le dîner).

## **GROUPE**

À partir de 2 personnes

## **ENCADREMENT**

Séjour en liberté, donc sans accompagnateur

## **DOSSIER DE RANDONNÉE**

- La mise à disposition du topo-guide GR 70

- Documentation région

## **ÉQUIPEMENT INDIVIDUEL À PRÉVOIR**

- Sac à dos 35/40 litres, à armatures souples, pouvant contenir les vivres de la journée, la gourde, un vêtement de pluie, l'appareil photo...

## **DATES ET PRIX**

**PRIX : 690 €uros/personne**

**Départ possible d'avril à octobre**

Supplément single : 190€

**Navette retour : 30€ / personne**

**Code : RASTES**

**Possibilité de nuit supplémentaire en hôtel à Chasseradès**

- 68€uros en demi-pension/pers sur la base de chambre 2 personnes
- 48 €uros avec petit déjeuner/pers sur la base de chambre 2 personnes

**OPTION NAVETTE RETOUR 35€/pers****LE PRIX COMPREND**

- L'hébergement en demi-pension
- Le transport des bagages entre les hébergements (1 bagages par personne 15 kg maximum)
- Les taxes de séjour
- Les frais d'organisation et de réservation

**LE PRIX NE COMPREND PAS**

- Les cartes IGN
- Les piques nique
- Les boissons personnelles
- La navette aller et retour entre la gare SNCF Chasseradès et Saint Jean du Gard
- Le voyage depuis votre domicile jusqu'au lieu d'accueil
- L'assurance multirisques
- Le coût de la surtaxe du transport des bagages au-delà de 15 kg par personne

## **POUR EN SAVOIR PLUS**

### **BALISAGE**

Le circuit que nous vous proposons emprunte le sentier balisé en rouge et blanc GR 70

### **BIBLIOGRAPHIE**

- Topo-Guide : 'Le Chemin de Stevenson GR 70'
- Le roman de RL Stevenson : 'Voyage avec un âne dans Les Cévennes'

# INSCRIPTIONS, ANNULATIONS ET ASSURANCES

## **INSCRIPTIONS** (Extrait de nos CGV)

**Pour réserver votre séjour :** Vous pouvez vous inscrire sur notre site internet en remplissant le formulaire en ligne ou en demandant notre bulletin d'inscription envoyé par mail ou par courrier.

**Règlement :** L'inscription devient effective après avoir rempli et signé la fiche d'inscription, et versé un acompte de **30% minimum du montant du séjour**. Le solde sans rappel de notre part, devra être réglé impérativement au plus tard **30 jours avant le départ**. Si l'inscription intervient moins de 30 jours avant le départ, elle devra être accompagnée de l'intégralité du montant du séjour. Une inscription non soldée dans les délais pourra être annulée sans rappel, l'acompte restant acquis à Destinations Queyras. La facture envoyée par mail lors du paiement de l'acompte tient lieu de confirmation d'inscription. Il ne sera pas envoyé de récépissé ou autres justificatifs lors du paiement du solde. Attention : n'envoyez jamais de chèque seul, sans bulletin d'inscription ou sans explication.

## **ANNULATION** (Extrait de nos CGV)

**DE NOTRE PART :** DESTINATIONS QUEYRAS se réserve le droit d'annuler un séjour en cas d'insuffisance de participants ou par suite de conditions particulières qui risqueraient de compromettre le bon déroulement du séjour. Il vous sera proposé plusieurs solutions de remplacement. Si aucune solution ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

**DE VOTRE PART :** Les retenues ci-dessous vous seront remboursées si vous remplissez l'une des nombreuses conditions de l'assurance-annulation, déduction faite du montant de la prime d'assurance et de la somme retenue pour frais de dossier. L'annulation devra nous être notifiée par téléphone ou mail et confirmée par mail. L'annulation sera effective à la date de réception du mail. Attention, pour que ces conditions d'annulation s'appliquent, vous devez avoir payé l'intégralité de votre séjour. À plus de 31 jours du départ, pour tout séjour hors aérien, si vous souhaitez changer de séjour ou de date, une somme forfaitaire de 30 € sera retenue par personne.

Pour tout séjour avec aérien ou bateau, le billet étant émis dès l'inscription et aux dates imposées par la compagnie pour certains types de tarifs, il sera facturé des frais d'annulation égaux à 100% du prix du billet avec les taxes, quelle que soit la date d'annulation de votre séjour. En cas de modification du billet du voyage, les conditions appliquées seront celles imposées par la compagnie aérienne, le participant devra s'acquitter d'une somme supplémentaire de 30€.

En cas désistement :

- A 31 jours et plus du départ : 10 % du montant du séjour, avec un minimum de 30 € par personne.
- Entre 30 et 21 jours du départ : 35 % du montant du séjour.
- Entre 20 et 14 jours du départ : 50 % du montant du séjour.
- Entre 13 et 2 jours du départ : 75 % du montant du séjour.
- La veille ou le jour du départ : 90 % du montant du séjour.

Dans le cas de séjour incluant l'émission d'un billet d'avion non remboursable ou l'affrètement d'un bateau.

- De 90 à 45 jours avant le départ : 1 000 €
- De 44 à 31 jours avant le départ : 60 % du montant du séjour
- A 30 jours et moins du départ : 100 % du montant du séjour

Pour les groupes constitués auxquels il est proposé un tarif par personne le désistement d'une partie seulement des participants entrainera une modification du tarif pour les autres participants, ou sera soumise à des frais d'annulation de 100% quelque-soit la date de l'annulation.

Ne pourront prétendre à aucun remboursement :

- Les participants absents ou ne respectant pas les dates, heures ou lieux de rendez-vous.
- Tout participant interrompant un séjour de son fait.
- Tout participant contraint par l'encadrement d'interrompre son séjour pour cause de niveau technique ou physique insuffisant et compromettant la sécurité du groupe.

Si la météo, les conditions d'enneigement, le niveau des participants ou des événements imprévus l'imposent, particulièrement pour la sécurité du groupe, l'encadrement se réserve le droit de modifier le programme sans que les participants puissent prétendre à indemnité.

## **ASSURANCES** (Extrait de nos CGV)

Vous avez l'obligation de souscrire une assurance rapatriement dès l'inscription de votre séjour. Si vous ne souscrivez pas celle que nous proposons, merci de nous faire parvenir l'attestation de votre assurance rapatriement.

Nous vous proposons trois formules d'assurances au choix :

1. **Assurance Annulation (2,5 % du montant du séjour).**
2. **Assurance Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour (2 % du montant du séjour)**
3. **Assurance Multirisques Annulation, Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour (3,9 % du montant du séjour).**

Les garanties détaillées et les exclusions sont portées sur le fascicule : Annulation – Assistance Frais médicaux et Interruption de séjour et d'activités ASSURINCO MUTUAIDE Vagabondages contrat n°4637 joint à votre dossier. Attention, ce contrat s'adresse uniquement aux personnes dont le domicile principal est situé en France ou en Europe.

Nos Conditions Générales de Vente peuvent être téléchargées directement sur notre site :

<https://www.randoqueyras.com/conditionsvente.html> ou vous sera envoyé lors de l'établissement de votre facture.

**DÉPOSEZ VOS AVIS SUR VOTRE SÉJOUR,  
PARTAGEZ VOS PHOTOS ET VIDÉOS DE VOYAGE  
SUR NOTRE SITE INTERNET,  
SUR FACEBOOK, TWITTER OU SUR INSTAGRAM !!**



***#destinationsqueyras***

**CONTACT@RANDOQUEYRAS.COM  
WWW.RANDOQUEYRAS.COM**

***CONTACT***

**Destinations Queyras**  
8 route de la gare  
05600 GUILLESTRE  
Tel. (33) 04.92.45.04.29  
Fax. (33) 04.92.45.00.49  
[contact@randoqueyras.com](mailto:contact@randoqueyras.com)  
[www.randoqueyras.com](http://www.randoqueyras.com)

Agence de voyage N° IM005100004  
SARL Randoqueyras au capital de 10 000 €  
RCS Gap 484 591 235  
RCP MMA 113.326.666  
Garant : APS 15 avenue Carnot 75017 PARIS  
Agrément Jeunesse et Sports 00598ET0048 -  
SIREN 484 591 235 APE 633Z